



SENEGAL



Le Sénégal démontre une forte volonté politique vis-à-vis de la CSU, matérialisée par la mise en place de cadres institutionnels et l'élaboration de documents de politiques solides.



PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT SANITAIRE, 2009-2018

15 411 614 POPULATION TOTALE, (2016)	67 ANS ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE, (2015)	107 \$ DÉPENSE TOTALE DE SANTÉ PAR HABITANT, (2014)	60 % COUVERTURE DU TRAITEMENT ANTITUBERCULEUX, (2016)
37 % DÉPENSES À CHARGE DU PATIENT EN POURCENTAGE DES DÉPENSES TOTALE DE SANTÉ, (2014)	8 % DÉPENSES PUBLIQUES POUR LA SANTÉ EN POURCENTAGE DES DÉPENSES PUBLIQUES TOTALES, (2014)	21 % AIDE EXTÉRIEURE POUR LA SANTÉ EN POURCENTAGE DES DÉPENSES TOTALE DE SANTÉ, (2014)	48 % COUVERTURE DES SOINS PRÉNATALS – AU MINIMUM 4 VISITES, (2012-2014)
3 LITS D'HÔPITAUX POUR 10 000 HABITANTS, (2008)	34 % POPULATION RURALE AYANT ACCÈS À DES INSTALLATIONS SANITAIRES, (2015)	93 % COUVERTURE VACCINALE DTC3 CHEZ LES ENFANTS DE MOINS D'UN AN, (2016)	53 % ACCOUPEMENTS ASSISTÉS PAR UN PERSONNEL MÉDICAL QUALIFIÉ, (2015)

© 2017 Universal Health Coverage Partnership

SOURCE: WHO GHO & WV

PRIORITÉS ACTUELLES

L'un des cadres majeurs dont dispose le Sénégal est le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS 2009-2018). Le PNDS constitue véritablement l'un des principaux instruments de la contribution du secteur de la santé à la réalisation du Plan Sénégal Emergent (PSE) (2014) visant notamment l'amélioration des conditions de vie des populations et la lutte contre les inégalités sociales, exacerbées par les chocs alimentaires et économiques qui ont touché le pays entre 2006 et 2009. En effet, plus que par le passé, la priorité du PNDS est accordée à la répartition équitable de l'offre de services et au financement de la demande en santé. Par ailleurs, l'enjeu majeur dans la construction de politiques publiques cohérentes, repose sur la mise en commun des risques pour un accès plus équitable à des services de qualité.

LIEN AVEC LA CSU

Au Sénégal, l'objectif de CSU est décliné à travers la lettre de politique sectorielle pour le développement et la stratégie nationale de financement de la santé pour tendre vers la CSU. Le défi consiste à accroître le financement disponible afin d'offrir les services de santé nécessaires et de garantir leur disponibilité et accessibilité économique. Une stratégie de financement de la santé a été récemment élaborée et validée pour faire face à cette situation. La stratégie repose sur une vision du Sénégal où toutes les populations ont accès à des services de santé de qualité sur la base d'un financement durable respectant les principes d'équité et de solidarité. Aussi, elle vise i) l'amélioration de la disponibilité en services de santé de qualité, ii) l'extension de la protection contre les risques financiers liés à la maladie, iii) le renforcement des interventions multisectorielles et iv) la mobilisation accrue des ressources financières.

APPUI OMS À CE JOUR

- Appui à la mise en œuvre et au suivi et évaluation du PNDS à tous les niveaux
- Appui au Ministère de la santé dans le développement et la validation de la stratégie nationale de financement de la santé
- Renforcement des capacités des acteurs de la gouvernance sanitaire locale au leadership, aux implications de la décentralisation, à la CSU
- Appui à la revue annuelle conjointe

Lacune : Faible adhésion aux dispositifs d'assurance maladie

↳ **Recommandation: Elargir la couverture risque maladie au monde rural et au secteur informel.**

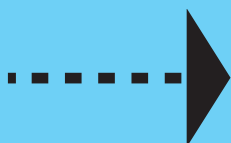
Lacune : Eclatement du dispositif de protection du risque maladie

↳ **Recommandation : Unifier le dispositif de protection risque maladie.**

Lacune : Problème de mobilisation des ressources domestiques

↳ **Recommandation : Accroître la mobilisation des ressources domestique et l'efficacité dans l'utilisation des ressources.**

Histoires du terrain : Le dialogue politique en constante innovation



Le Sénégal a démontré qu'il était encore possible d'innover dans un domaine aussi établi que le dialogue politique en santé. En appuyant l'institutionnalisation des revues annuelles de santé au niveau régional en amont de la Revue Annuelle Conjointe Nationale, le Partenariat CSU a permis de démocratiser l'exercice de révision annuel aux acteurs de la gouvernance sanitaire régionale.

Selon les termes d'Amadou Djibril, Directeur Planification, de la Recherche et des Statistiques au sein du Ministère de la Santé au Sénégal : « *L'enrichissement et l'appropriation par les acteurs locaux de la revue constituent un temps fort d'évaluation de la mise en œuvre des politiques et programmes contenus dans le Plan National de Santé (PNDS)* », précisant également que les résultats visibles de cet appui sont « *des acteurs régionaux motivés, un leadership régional affirmé, des performances régionales visualisées, et une sensibilisation augmentée par rapport aux difficultés et contraintes des régions* ».



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes